



Manufacture de France

L'agencement en toute transparence

CHARTRE QUALITÉ



Nos Engagements Clients



SAV Manufacture de France

02 51 40 51 70

sav@manufacturedefrance.com

NOTRE OBJECTIF, VOUS SATISFAIRE :**Votre garantie de conformité**

Manufacture de France inscrit dans sa démarche de développement et d'innovations la mise en place de produits fiables et pérennes. Nous appliquons la garantie légale de conformité au cas où un produit vous est livré avec d'éventuelles défaillances.

Pour faire jouer cette garantie, merci de se reporter page suivante « Mode opératoire du S.A.V. »

Nos Produits sont garantis contre tout vice ou tout défaut de fabrication pour une durée de :

- 2 ans pour l'ensemble de la gamme Manufacture de France
- Les bris de verre, casses et défauts esthétiques consécutifs à un défaut de fabrication couvert par la garantie, sous réserve qu'ils soient déclarés dans un délai de trente (30) jours) à compter de leur livraison.
- Colis manquants ou réclamations pour manquants à l'intérieur du colis sont acceptées sous un délai de J+8 à compter de la réception chez le distributeur (contrôle à la charge client).
- Les éventuelles déformations de produits, sous réserve qu'ils soient déclarés dans un délai de soixante (60) jours à compter de leur livraison.

• En cas de mise en œuvre de la garantie, le client pourra obtenir, au choix de Manufacture de France, la réparation ou le remplacement des Produits ou composants défectueux.

Manufacture de France prend en charge :

- Les frais de retour des Produits ou composants défectueux depuis les entrepôts du client jusqu'à l'usine Manufacture de France
- La fourniture et les frais d'envoi des Produits ou composants remplacés depuis l'usine Manufacture de France jusqu'à l'agence ou le site logistique du client.

En cas de non-conformité ou de vice, le remboursement ou le remplacement des Produits ou composants concernés n'interviendra que s'ils sont restitués en bon état à Manufacture de France et qu'il est dûment constaté par Manufacture de France que les Produits ou composants livrés sont non-conformes ou affectés d'un vice.

Dans le cas où le composant à l'origine de la défectuosité du Produit n'est plus fabriqué par Manufacture de France ou n'est plus disponible, nous procéderons au remplacement du Produit défectueux par un Produit similaire ou équivalent.

• La garantie ne couvre pas les dommages résultants des éléments suivants :

- Une manipulation ou un usage inapproprié des Produits par le client
- De mauvaises conditions de stockage et/ou d'environnement d'utilisation des Produits (tels qu'excès de chaleur, excès d'humidité et infiltrations d'eau, excès de poussière)
- Non-respect par le client des consignes d'installation des Produits
- Installation défectueuse des Produits
- Non-respect par le client des consignes d'utilisation et d'entretien des Produits (en particulier en cas d'utilisation de produits ou d'outils abrasifs, corrosifs ou inadaptés)
- Modification des Produits ou de ses composants sans accord écrit de Manufacture de France
- Mauvais conditionnement des Produits ou des composants réexpédiés à Manufacture de France
- Les différences de nuances de teintes des Produits résultant de l'exposition des Produits aux UV
- L'usure normale des Produits

• Ces garanties sont consenties par Manufacture de France sans préjudice de la garantie légale des vices cachés dont bénéficie le client en vertu de l'article 1641 du Code civil ainsi que de la responsabilité du fait des produits défectueux incombant à Manufacture de France en vertu des articles 1245 et suivants du Code civil.